



ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement (séance ordinaire)
École Laurier (délocalisée)
LE MARDI 3 OCTOBRE 2023 à 19h via TEAMS

1. Mot de bienvenue
 - 1.1. De la direction (1 minute)
2. Ouverture de la réunion / vérification du quorum (1 minute)
3. Correspondance (1 minute)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
5. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 6 juin 2023 (2 minutes)
 - 5.1. Suivi au procès-verbal
6. Parole au public (sujet et question) (5 minutes)
7. Présentation des membres du conseil d'établissement (10 minutes)
8. Élection d'un-e président-e (5 minutes)
9. Élection d'un-e secrétaire (5 minutes)
10. Mot du membre de la Communauté (10 minutes)
11. Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement (5 minutes)
12. Points nécessitant une décision (20 minutes)
 - 12.1. Mise à jour de la Régie interne du CÉ 23-24
 - 12.2. Calendrier des réunions du CÉ
 - 12.3. Photos scolaire 24-25
 - 12.4. Sorties au service de garde 23-24
13. Retour sur l'Assemblée générale du 14 septembre 2023 (5 minutes)
14. Sujets de discussion pour l'année scolaire 2023-2024 (5 minutes)
 - 14.1. Demande au CSSDM sur le déménagement 2024-2025
 - 14.2. Demande au CSSDM sur la cour de récréation
15. Sorties éducatives (approbation) (2 minutes)

16. Points d'information/rapports

16.1. Direction

16.1.1. Suivi du projet éducatif (5 minutes)

16.1.2. Photos scolaires 23-24 du 16 au 20 octobre (besoin de bénévoles) (2 minutes)

16.2. OPP (5 minutes)

16.3. Personnel enseignant (5 minutes)

16.4. Service de garde (5 minutes)

16.5. Représentant au Comité de parent (5 minutes)

17. Varia – Points divers

17.1. Logo/image de l'école Laurier (5 minutes)

18. Levée de la réunion

Chantal Payette

Directrice